

COMMISSION «RESSOURCES NATURELLES ENERGIE - CLIMAT»

REUNION DU 02 octobre 2017

PERSONNES PRESENTES :

Monsieur DUFUMIER	Délégué Parc de la commune de Fosses
Madame OLIVAS	Communauté de communes Senlis Sud Oise
Madame VERNOY	Union des Amis du Parc et de ses Trois Forêts
Monsieur DEHEZ	Val d'Oise Environnement
Madame OPERON	Commune de Luzarches
Monsieur BARBIER	Union des Amis du Parc et de ses Trois Forêts
Monsieur CEVOST	Bureau d'étude MTAIR
Madame HOURDOUILLIE	Syndicat mixte départemental d'électricité du gaz et des télécommunications du Val-d'Oise
<i>Madame CAPRON</i>	<i>Directrice du Parc naturel régional</i>
<i>Madame LEPACHELET</i>	<i>Chargée de mission « Environnement » au Parc naturel régional</i>

ORDRE DU JOUR :

- Election du Président de commission
- Mobilisation du fonds « Expertises environnementales » pour des aménagements d'hydraulique douce à Lamorlaye

Mobilité :

- Point sur l'opération Vélo à Assistance Electrique
- Financement d'un service civique pour la mise à jour d'une cartographie de la mobilité sur le territoire Parc

Energie :

- Présentation de l'atlas cartographique des déperditions énergétiques des bâtiments du territoire Parc et opérations Parc envisageables.
- Point sur l'opération de sensibilisation aux enjeux de l'éclairage public

- Madame Capron introduit la réunion par l'élection du Président de Commission en rappelant que les délégués Parc uniquement peuvent être présidents de commission. Monsieur DUFUMIER, délégué Parc pour la commune de Fosses, est candidat pour ce poste. Il est élu à l'unanimité.

- La consultation pour l'étude concernant des aménagements d'hydraulique douce à Lamorlaye a induit la réponse de deux bureaux d'étude aux propositions assez similaires. Le bureau d'étude ISCEO est retenu pour un montant de 7075 € HT avec une participation à hauteur de 20 % pour l'Association Syndicale du Lys.
- L'opération de promotion du Vélo à assistance électrique est lancée depuis le 1^{er} juillet 2017. Des manifestations de promotion de l'opération ont été réalisées au niveau des gares d'Orry la Ville, Chantilly, Pont Sainte Maxence et Fosses.
A ce jour, 25 subventions ont été allouées de 210 à 760 euros selon le quotient familial des demandeurs. Il reste 46 430 € sur l'enveloppe financière de cette opération.
- Il est rappelé que la Commission « Ressources naturelles, énergie, climat » du Parc a proposé de travailler sur la mise à jour du schéma des mobilités actives (vélo) afin de mettre en exergue les itinéraires et possibilités de déplacements existantes mais également les manques en termes d'aménagement.

Pour se faire, il est proposé qu'un jeune en service civique puisse faire des relevés de terrain afin d'évaluer, selon une méthodologie préalablement définie, le potentiel cyclable du territoire actuel.

Ce travail aboutira à

1. une cartographie à l'échelle du territoire reprenant :
 - la caractérisation des voies (voie verte, cyclable stabilisée, cyclable non stabilisée, bande sur chaussée, etc)
 - la sécurité des cyclistes
 - l'existence d'un balisage
 - l'existence d'infrastructures (stationnement vélo, borne de recharge VAE, pompe libre service, etc)
2. des cartographies aux échelles communales recoupant les centres d'intérêts (zones d'activités, écoles, commerces) et les itinéraires empruntables par les habitants pour rejoindre ces points
3. Un rapport de recommandations à destination des EPCI et AOT identifiant les aménagements prioritaires à réaliser afin d'avoir des continuités cyclables et à destination des communes pour les aménagements favorisant la micro-mobilité.

Pour des facilités administratives, le Parc n'étant pas habilité à ce jour à accueillir des services civiques, il est proposé que l'AU5V Association des Usagers du Vélo, des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise accueille ce jeune.

L'indemnisation des services civiques s'élève à 470.14€ par mois dont 106.94€ versés par la structure d'accueil.

Cette opération est approuvée à l'unanimité par la commission.

- Le secteur résidentiel est le 2^{ème} secteur la plus émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire Parc après la mobilité. Afin de sensibiliser le grand public aux déperditions énergétiques de leur habitat, les techniciens du Parc réalisent un atlas cartographique des déperditions énergétiques théoriques des bâtiments du territoire. Cet atlas est réalisé à partir de 3 données principales : les données de consommations réelles à l'échelle des communes, les années de constructions et les typologies de bâtiments.
Cet outil a notamment vocation à être utilisé par les espaces info énergie.

La commission propose de regarder le coût de la réalisation d'une photo aérienne pour visualiser les déperditions énergétiques réelles.

- En matière d'éclairage public et au vu des stades de réflexions plus ou moins avancés dans les communes, il avait été proposé d'accompagner les communes qui souhaitent mettre en place une

politique de sobriété énergétique passant par une action d'extinction et/ou de régulation en cœur de nuit.

Au vu des difficultés d'acceptation par la population de ce genre de mesures, il avait été proposé d'être facilitateur en organisant et en animant des séances de concertation publique via un mode de médiation original suscitant l'intérêt et favorisant la compréhension et l'acceptation de ces actions de sobriété énergétique.

Il s'agit en effet d'animer des soirées ciné/débats en projetant des films dans lesquels apparaissent les citoyens sous forme de très courtes interviews. Face à eux, différents intervenants et/ou citoyens témoins qui apportent des retours d'expériences, sensibilisent aux enjeux et répondent aux craintes.

Au 02 octobre, le marché avait dû être relancé au vu des propositions trop onéreuses des agences de communication.

Depuis le 02 octobre, le Parc a obtenu l'accord d'actu environnement pour projeter une vidéo de sensibilisation reprenant l'ensemble des enjeux de l'éclairage public

<https://www.youtube.com/watch?v=po30NxdJGb0>

Tenant compte du budget élevé nécessaire pour avoir un film personnalisé, il est proposé d'abandonner ce projet et d'utiliser la vidéo d'Actu Environnement.